

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

2 Octobre 2014 à 19h00

L'an deux mil quatorze le deux octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, le 26 septembre deux mil quatorze, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle de la Mairie, sous la Présidence de **Monsieur GUILBOT Johan, Maire**.

Présents : BERNARD Danielle, CARRE Liliane, BLAINEAU Pascal, COULON Georges, GAUTRON Bruno, DUPUY Jean-Claude, FAVREAU Claude, OUVRARD Sébastien, THOMAS Yoann, LEIGLAT Marc, MINETTE Aurélien, GIRARD Pascale, PAIN Jacky,

Absente excusée : LIGOUT Catherine

Pouvoirs : LIGOUT Catherine avec pouvoir à FAVREAU Claude

Secrétaire de séance : Monsieur Jacky PAIN

A l'ordre du jour sont inscrites les questions suivantes :

Approbation du procès-verbal du 28 aout 2014 à l'unanimité

- 39 Vente des terrains à SCI GUERRY et à Mr COURTOT
- 40 Subvention exceptionnelle à "Secteur Danse"
- 41 Refondation de l'école – Rythmes scolaires – Présentation financière
- 42 Personnel communal
- 43 Voirie "Rue de l'Ecole"
- 44 Convention SAUR " Poteaux Incendie"
- 45 Régies municipales
- 46 Informations et questions diverses

Monsieur le Maire vous demande de bien vouloir inscrire un point supplémentaire à l'ordre du jour :
"Participation à l'opération Ecole – Cinéma"

20141002 - 01 TRAVAUX DE VOIRIE – RUE DE L'ECOLE ET DU MOULIN ROUGE

Monsieur MINETTE intervient et indique qu'il ne prendra pas part au débat et ni au vote concernant cette opération vu son emploi au sein de l'entreprise qui a soumissionné.

Dans le cadre des travaux de sécurisation de la rue de l'Ecole et la Rue du Moulin Rouge, il a été demandé à plusieurs entreprises de nous faire parvenir leur meilleure offre pour la réalisation de 3 plateaux de ralentissement (2 rue de l'Ecole et 1 rue du Moulin Rouge) et la signalisation d'un cheminement piéton. Monsieur le Maire indique également que l'avis de l'Agence Routière Départementale a émis un avis favorable quant à la disposition du dit système de ralentissement

Deux offres sont parvenues en Mairie.

	HT	TTC
EIFFAGE STE HERMINE	14 415.52 €	17.298,62 €
ATV MAREUIL SUR LAY	14 783.47 €	17 740.16 €

Monsieur le Maire signale aux membres présents que suite à la réunion de la commission Communale "Voirie – Urbanisme", il est proposé de valider l'offre de EIFFAGE STE HERMINE pour une prestation de 14.415,52€ HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

VALIDE l'offre d'EIFFAGE STE HERMINE pour une prestation de **14.415,52 € HT**

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis et tous les documents afférents à ce marché.

20141002 – 02 VALIDATION DE L'INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Loire Bretagne (SDAGE), et afin de permettre la mise en comptabilité de notre futur document réglementaire avec le Sage Lay, il a été demandé à la commune de Saint Jean de Beigné de réaliser un inventaire des zones humides sur son territoire. Cet inventaire consiste à réaliser une délimitation et une caractérisation des zones humides sur la commune de St Jean-de Beigné situées sur le périmètre du SAGE Du LAY.

Cette étude a permis de délimiter et cartographier les zones humides de façon précise, de recenser les zones humides à l'échelle communale, de caractériser les zones visitées à l'aide de la fiche terrain proposée, et d'impliquer les élus locaux et de sensibiliser la population aux problèmes liés à la protection des zones humides par l'animation d'un groupe d'acteurs.

Monsieur le Maire informe qu'une réunion pour remettre le dit inventaire s'est tenu le jeudi 25 septembre 2014 en présence de Monsieur Eric COLLAS, écologue qui a effectué ce travail.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

VALIDE l'inventaire des zones humides afin que ces dites zones répertoriées puissent être incluses dans notre PLU lors d'une prochaine révision ou modification.

20141002 –03 SYDEV CONVENTION POUR ILLUMINATION DU GIRATOIRE DE LA RD 137

Dans le cadre des travaux pour la réalisation du giratoire de la Rd 137, un estimatif pour l'illumination du rond-point de la 137 a été sollicité auprès du Sydev.

Il en ressort à la lecture de cette offre que la participation communale pour l'implantation de 5 candélabres identiques à ceux existants sur le territoire est de 12.992 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la dite convention.

20141002 – 04 CONGRES DES MAIRES DE FRANCE

Monsieur le Maire informe que les 25,26 et 27 novembre se déroule le congrès des Maires de France à Paris et souligne le fait que cette manifestation est une véritable mine d'informations pour les collectivités territoriales, et qu'il serait judicieux de saisir l'opportunité d'y participer.

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il a demandé à Monsieur GAUTRON Bruno, Adjoint au Maire de l'accompagner durant ce congrès.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, moins deux abstentions

ACCEPTE que les frais d'inscriptions ainsi que les frais d'hébergements et de repas pour toute la durée de ce séjour soient à la charge de la commune

20141002 – 05 PARTICIPATION A L'OPERATION ECOLE - CINEMA

Monsieur le Maire informe les membres présents que depuis 2000, les enfants de l'école participent à l'opération "Ecole et Cinéma". Cette action culturelle permet à des enfants scolarisés d'avoir accès au cinéma. Pour l'année scolaire 2013-2014, la participation communale demandée est de 228€, somme à verser au Cinéma le Tigre de Sainte Hermine.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire à émettre le mandat correspondant à cette dépense

DEMANDE à Monsieur le Maire de reconduire cette opération pour l'année scolaire 2014-2015.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,

Les délibérations numérotées 20141002-01 à 20141002-05 ont été publiées le 6 octobre 2014 et transmise en préfecture le 6 octobre 2014

Au registre ont signé les membres présents.

GUILBOT Johan		FAVREAU Claude	
DUPUY Jean-Claude		GAUTRON Bruno	
CARRE Liliane		BERNARD Danielle	
BLAINEAU Pascal		COULON Georges	
GIRARD Pascale		LEIGLAT Marc	
LIGOUT Catherine	Absent	MINETTE Aurélien	
OUVRARD Sébastien		PAIN Jacky	
THOMAS Yoann			